

# COMPTE RENDU COMITÉ DIRECTEUR

Réunion N°3 du 04 MAI 2021 En visioconférence

Présidence: Jérémy BONTEMPS

Présents: André BENHENNA, Sébastien BONTEMPS, Mickaël BONTEMPS, Patrice BOISTARD,

Dominique BOURBON, Pascale BRIQUET, Véronique GAULTIER, Sophie GENAUX, Véronique NOBLET, Charlotte PENHOET, Gilles PRONO, Olivier RUBLON, Maeva

SCHROTZ-DELGADO, Titouan SIMONNET

Excusés: Magali FERRE, François GOUEFFON

Absents: Jean-Pierre BEAUCAMP, Bruno BEDU, Gilbert DUVAL, Stéphanie L'OEUIL, Brigitte

MAHUAS, Philippe SAILLIER

Invité: Yannick GOLLIOT (agent de développement de la Ligue du Centre-Val de Loire d'Athlétisme)

Début des travaux : 19h07

### APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 07/01/2021

Aucune remarque sur ce compte rendu, il est donc approuvé.

# MODIFICATION DU COMITE DIRECTEUR ET DU BUREAU EXECUTIF

À la suite de l'Assemblée Générale du 19 février 2021, 4 nouveaux membres intègrent le Comté Directeur :

- Bruno BEDU (SLAC)
- Sébastien BONTEMPS (GAM)
- Magali FERRE (J3 Amilly)
- ➤ Philippe SAILLIER (CJF)

Pascale BRIQUET pour des raisons personnelles annonce sa démission du poste de Secrétaire Générale. Elle continuera à siéger au sein du Comité Directeur

Le Président présente donc un nouveau bureau exécutif qu'il soumet au vote :

Président : Jérémy BONTEMPS

Vice-président délégué : Gilles PRONO
 Trésorier Général : François GOUEFFON
 Trésorier Adjoint : Jean-Pierre BEAUCAMP

Secrétaire Générale : Magali FERRESecrétaire Adjoint : André BENHENNA

Proposition mise au vote :

Abstention: 0 voixContre: 0 voix

Cette proposition est donc adoptée.

# PENALITES FINANCIERES SUITE A L'ASSEMBLEE GENERALE

Certains clubs ont eu des difficultés pour se connecter à la réunion ZOOM et n'ont pu assister à l'AG.

D'autres n'ont pas transmis la feuille de pouvoir mais ont cependant été représentés à l'AG bien que leurs voix ne pouvaient être prises en compte.

Au vu du contexte difficile pour les clubs, le Président propose exceptionnellement de ne pas appliquer la pénalité financière. Le Comité Directeur rejette cette proposition par égard pour le travail accompli pour réaliser l'assemblée générale et pour les clubs qui ont fait l'effort de participer. De plus les statuts stipulent bien l'obligation pour les clubs d'assister à l'AG. Le Comité Départemental a fait de gros efforts pour organiser cette manifestation et considère que les clubs devaient en tenir compte.

Il est proposé après débat de maintenir l'amende pour les clubs qui n'ont pas fait d'effort de participation (pas de retour des fiches de représentation des clubs), ni d'excuses pour des difficultés liées à des difficultés de connexion.

Proposition mise au vote:

Abstention: 0 voixContre: 0 voix

Cette proposition est donc adoptée.

### **ANIMATIONS POST-COVID**

Il est proposé d'organiser des entrainements avec prises de performances :

- ➤ Mercredi 5 mai ECO-CJF au stade de La Source (Perche)
- Vendredi 7 mai ECO-CJF au stade de La Source (Lancers)
- ➤ Mercredi 12 mai ECO-CJF au stade de La Source (Perche)
- ➤ Mercredi 19 mai ECO-CJF au stade de La Source (Perche)
- Samedi 22 mai ECO-CJF + SLAC au stade de La Source (Courses + concours)
- Dimanche 23 mai ECO-CJF + SLAC au stade de Saran (BE/MI)
- ➤ Mercredi 26 mai ECO-CJF au stade de La Source (Perche)
- Samedi 29 mai GAM au stade de Gien (Courses + concours)

Le Comité valide ces organisations. Elles seront enregistrées sur le SI-FFA par Véronique G. Elles ne pourront bien sûr avoir lieu que si la situation sanitaire est favorable et selon les protocoles en vigueur.

Les jurys sont constitués par le club organisateur. Le repas du jury pour le 22 et 23 mai sera pris en charge par le club organisateur et sera éventuellement remboursé par le Comité en cas de subvention reçue dans le cadre du PFS.

Jérémy se charge de la nomination des juges arbitres.

Les organisateurs devront fournir au Comité, la liste des jurys comportant les noms, prénoms, adresses postales et le nombre de kilomètres aller/retour entre le domicile et le stade afin de pouvoir les défrayer à la suite de la demande de subvention dans le cadre du PFS.

En juin, des compétitions seront proposées au sein du département, si la situation sanitaire le permet :

- Samedi 5 juin Orléans La Sources (Courses)
- Samedi 12 juin Saran (Concours + marche)
- ➤ Dimanche 13 juin Equip'Athlé à Saran tour départemental (date limite qualif Pointes d'Or)
- Samedi 19 juin Orléans La Sources (Sprint + concours)
- Dimanche 20 juin Saran (demi-fond)

# SUBVENTIONS PLAN FEDERAL SPORTIF

Les années passées, nous avons reçu des subventions pour mener les opérations suivantes :

- Running Loisirs
- Stage Jeunes
- Diagnoforme dans les clubs (pour les clubs intéressés, faire acte de candidature auprès du Comité)

Nous avons demandé pour 2021 une subvention pour les projets suivants :

- Aide à la reprise via l'organisation des manifestations post-Covid
- Stage running

Yannick présente rapidement ces différentes actions. Elles nécessiteront bien sûr une adhésion des clubs et seront un tremplin pour tenter de relancer l'activité.

Gilles intervient pour indiquer que les aides départementales concernant les licences seront augmentées.

## TEAM LOIRET

Le Conseil Départemental du Loiret constitue une Team Loiret qui regroupera les athlètes de sports olympiques répertoriés dans les listes de haut niveau, en vue des Jeux Olympiques de Paris 2024. Une aide financière sera accordée à ces athlètes par le département.

Sont concernés au sein de notre Comité :

- Gauvain GUILLON-ROMARIN (ECO-CJF)
- Amaury GOLITIN (ECO-CJF)
- Stanley JOSEPH (ECO-CJF)

Pour information, Gloria AGBLEMAGNON (SLAC) est également concerné via la Fédération de Sports Adaptés.

# **CHANGEMENT DE LOGO DU COMITE**

Le coq et l'acronyme FFA n'ont pas lieu d'être sur le logo départemental.

Devons-nous garder la carte du département ?

Quels couleurs ? Jaune et Bleu comme celle du Blason du Loiret et du Conseil Départemental du Loiret ?

André indique dans quel cadre a été élaboré ce logo. Après échange, il est convenu de conserver les couleurs du département (bleu et jaune), ainsi qu'un rappel géographique de notre département (carte ou numéro 45).

Il est proposé d'organiser un concours ouvert à tous pour trouver le nouveau logo. Date limite des réponses 30 mai 2021. Une première sélection aura lieu par le Bureau Exécutif et la validation finale reviendra au Comité Directeur.

# **QUESTIONS DIVERSES**

Gilles nous informe que la CNAM a validé la candidature de Châteauroux pour l'organisation des France Master en 2022 les 18 et 19 juin.

André nous fait part d'informations concernant la lutte anti-dopage. Un mail a été envoyé aux personnes concernées pour valider les modules du programme "I Run Clean" qui est désormais obligatoire pour les délégués anti-dopage (à valider avant le 31 décembre 2021).

Jérémy fait le point sur les demandes de formation. Dominique Bourbon et Véronique Noblet indiquent que leur examen de juge régional lancers n'a toujours pas été validée dans le SI-FFA. Jérémy se charge de contacter la COT régionale afin de régulariser la situation.

Séance levée à : 20h13

La Secrétaire de séance Pascale BRIQUET Le Président Jérémy BONTEMPS

4